



## Dette fiscal endettement ....

Par **Alexxx**, le **02/06/2011** à **01:30**

Bonjour tout le monde,

Je me présente je m'appelle alex j'ai 29 ans j'ai ouvert une société "Sarll" dans le domaine de la sécurité en 2002 jusqu' en 2007 sur laquelle j'ai eu un redressement fiscal suite à du travail dissimulé.... et j'ai été redressé à titre personnel à hauteur de 80 000€ ainsi qu'une amende de 3000€ le jour du jugement avec 15 mois de prison avec sursis en 2008

Je reconnais que j'ai commis une erreur et accepte d'être puni pour les faits qui me sont reprochés mais ce que j'ai du mal à accepter c'est de devoir payer une amende pour le restant de mes jours sachant que je ne me suis jamais enrichi grâce à cette société ... Actuellement je suis plus endetté qu'autres choses!!!

Mon gros souci c'est que j'ai laissé tout tomber je n'ai rien contesté et je n'ai pas pris soin de me défendre pour ce redressement à titre personnel car fin 2007 j'ai découvert que mon fils de 5 ans avait une tumeur maligne au cerveau de 8x5cm ce qui a valu une opération en urgence à l'hôpital NECKER et un lourd traitement de radiothérapie et protonthérapie à l'institut CURIE

Nous avons passé une année à l'hôpital et j'ai eu beaucoup de mal à me remettre de tout ça par la suite ...

Je sais que tout ça n'excuse rien mais ma vie est assez difficile ces dernières années

Je voudrais savoir si il y a une solution pour annuler cette dette que je puisse retrouver une vie normale...

Sachant que j'essaie de payer tout les mois environs 150€ et que j'ai déjà eu une déduction fiscale suite à un rendez vous avec le contrôleur fiscal il y a 2 ans il me reste à ce jour 30

000€ de dettes et j'aimerais tellement pouvoir repartir sur de bonnes bases et oublier cette erreur de jeunesse car la c'est une condamnation à vie ...

Y a-t-il une solution, Que dois-je faire ?

Je vous remercie par avance

Cordialement Alex